

PROVINCE DE QUÉBEC CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE INSTITUTIONNELLE CHRIST-ROI

Procès-verbal de la session ordinaire Mardi 19 juin 2018 à 19 h 00

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Christ-Roi tenue à l'école Christ-Roi le dix-neuf juin de l'an deux mille dix-huit à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

Mmes Caroline Blanchet, Présidente et déléguée au comité parents Tania Blouin, parent Karine Talbot, parent Manon Morissette, substitut au comité parents Anick Lamerise, enseignante Dany Fortier, enseignante Isabelle Talbot, enseignante Maryann Corriveau, enseignante Lucie Thivierge, éducatrice SDG Nathalie Verville, psychoéducatrice Bouchard. Nadine membre communauté

Prés.	Abs.
Х	
X X X	
Χ	
X	
Χ	
X X X X X	
Χ	
Χ	
Χ	
Χ	
	Χ
X	

Aussi présent :

M. Steve Marquis, directeur

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, SALUTATIONS ET PRÉSENCES :

Le quorum est atteint. M. Steve Marquis, directeur, souhaite la bienvenue aux membres. Il est 19 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ; **CECR-950-18 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de Mme Lucie Thivierge,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que présenté avec 2 ajouts : 8.9 Balance argent du CE et 8.10 PEVR.

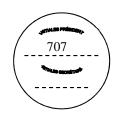
ADOPTÉE.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ET SUIVI DE LA SÉANCE DU 9 AVRIL 2018 et suivi :

CECR-951-18 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Dany Fortier,

QUE le procès-verbal du 9 avril 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.



4. INTERVENTION DE L'ASSEMBLÉE;

Aucune.

5. CORRESPONDANCE;

Aucune.

6. ADOPTION;

6.1 Budget inital;

M. Marquis présente le budget aux membres.

CECR-952-18 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Caroline Blanchet,

QUE le budget initial soit adopté tel que présentés.

ADOPTÉE.

6.2 Règles de fonctionnement du service de garde;

M. Marquis nous présente les changements effectués au niveau des règles de fonctionnement du service de garde.

CECR-953-18 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Karine Talbot.

QUE les règles de fonctionnement du service de garde soient adoptées telles que présentées.

ADOPTÉE.

7. APPROBATION;

7.1. Sorties éducatives :

20 juin pm : crème glacée 1^{re} année

21 juin am : palestre pour les 2^e année

22 juin pm : jeux d'eau pour les 1re année

22 juin am :Miellerie pour les élèves de maternelle à 2° année

22 juin am : palestre pour les 3e et 4e année

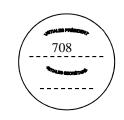
CECR-954-18 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Caroline

Blanchet,

QUE les sorties éducatives soient acceptées telles

que présentées.

ADOPTÉE.



7.2. Services complémentaires et particuliers :

Psychoéducation: 3 jours/semaine

TES comportement : 25 h sera maintenu

TES langage: 19 h sera maintenu

Secrétariat : n'aura plus école alternative

Surveillantes : 3 postes avec les mêmes personnes

Service de garde : TES et éducatrices gardent le statu quo à quelques

minutes près.

CECR-955-18 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Anick Lamerise,

QUE les services complémentaires et particuliers soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉE.

7.3 Régime pédagogique ;

7.3.1 Horaire de l'école :

Aucun changement.

CECR-956-18 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Anick Lamerise,

QUE l'horaire de l'école soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE.

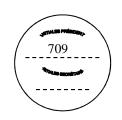
7.3.2 Matériel didactique et fourniture scolaire :

M. Marquis explique les changements dans le matériel didactique ainsi que la différence avec la fourniture scolaire.

CECR-957-18 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Lucie Thivierge,

QUE le matériel didactique et fourniture scolaire soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉE.



8. INFORMATION ET CONSULTATION :

8.1 Fourniture scolaire;

Voir au point 7.3.2.

8.2 Surveillance du midi;

Les 3 mêmes surveillantes avec le même nombre d'heure.

8.2 Accueil des maternelles :

M. Marquis vérifiera s'il y a des changements.

8.4 Les conférences 12 et 13 juin ;

Le 12 juin : 36 parents Le 13 juin : 37 parents

Belle conférence de Mme Sarah Plourde, dynamique avec beaucoup

d'outils. (site : commeunique)

8.5 Nombre de parents sur le conseil d'établissement ;

M. Marquis nous informe qu'historiquement c'est 4 parents et 4 membres du personnel de l'école. Tous les parents seront invités.

8.6 Identification de la date de L'AGA;

Mardi le 25 septembre 2018.

8.7 Mesures numériques ;

M. Marquis nous présente les mesures numériques et nous explique le concept et ce qui a été commandé pour l'école Christ-Roi.

8.8 Plan d'effectif des directions :

3 postes sont ouverts - plusieurs changements à venir.

8.9 Balance argent du CE;

Il reste un peu plus de 400\$. Le CE approuve l'achat de jeux de société avec la balance d'argent du conseil d'établissement.

8.10 PEVR

M. Marquis présente le PEVR.

9. RAPPORTS (INFORMATION);

9.1 Comité de parents (CSH) :

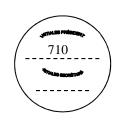
Aucune information.

9.2 L'OPP:

Aucune nouvelle.

9.3 Conseil des commissaires :

Personne de représentant.



10.	AFFAIRES
NOU\	/ELLES;

10.1 Suivi balade à vélo, belle première édition.

10.2 Terrain:

Discussion sur l'espace qui sera perdu avec la construction -

agrandissement de la polyclinique.

11. DATE DE LA

PROCHAINE RÉUNION;

Le 25 septembre 2018.

12. ÉVALUATION ;

Bonne.

Merci à M. Marquis pour le petit goûter remis à la pause.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ;

CECR-958-18 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Tania Blouin,

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 21 h 37.

Caroline Blanchet, présidente Nathalie Verville, secrétaire